

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****N°2026-20 – (5)****SÉANCE DU 23 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Sébastien SOULIER, Maire.

Date de convocation : 17 avril 2026

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de voix : 22

- Étaient présents :Sébastien SOULIER, **Maire**Pierre BOLLIET, Anne THEVENOT, Loïc ROUSSON, Marion HOLVOET, Xavier NOBLET, **Adjoint au Maire**Claude PERET, Gilles LABOUREAU, Stéphanie LEVERS, Nathalie PUCH, Cendrine SOUYRIS, Alexandra PUJOL, Karim HADDAD, Virginie MURCIANO, Romain BRETON, Grégory LEBOFFE, Perrine BONNIER, , Mélodie REGALDO, **Conseillers ;**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : Martine LAMOUREUX, Yannick IHAMOUIA, Loïc TEYSSIER, Élodie PAULS, Mélodie REGALDO**- Procurations :** Martine LAMOUREUX à Pierre BOLLIET, Loïc TEYSSIER à Nathalie PUCH, Élodie PAULS à Anne THEVENOT, Mélodie REGALDO à Marion HOLVOET**- Secrétaire de séance :** Pierre BOLLIET*La séance est ouverte à 18H30.***Délibération n°2026-20 – (5) / Désignation des représentants municipaux au sein du conseil d'exploitation du service des eaux de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 2121-7 et L. 2121-22 ;

Considérant qu'il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant de chaque commune membre au conseil d'exploitation du service des eaux de l'intercommunalité ;

Monsieur le Maire propose de désigner :

- Sébastien SOULIER : membre titulaire

- Pierre BOLLIET : membre suppléant

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DÉSIGNE Sébastien SOULIER, membre titulaire du conseil d'exploitation du service des eaux,

- DÉSIGNE Pierre BOLLIET, membre titulaire du conseil d'exploitation du service des eaux.

Le Maire,
Sébastien SOULIER

